

Les conditions générales d'inscription

Stage de formation continue des enseignants du 16 au 20 juillet 2016 : 120 places

- **Début du stage** : samedi 16 juillet 2016 à 10h00 - Accueil des stagiaires : de 8h30 à 9h30 (possibilité d'arrivée la veille à partir de 18h00)
- **Fin du stage** : mercredi 20 juillet 2016 à 11h00

→ Thèmes proposés :

- Option « Pédagogie pour les différents publics » (60 places)
- Option « Préparation au 5ème dan » (30 places)
- Option « Préparation au 6ème dan » (30 places)

→ Qui peut s'inscrire ?

- Les enseignants titulaires du CFEB, CQP, BPJEPS, B.E.E.S, DEJEPS ou DESJEPS en exercice dans une association affiliée à la FFJDA,
- Titulaire d'un passeport sportif en règle (licence de la saison en cours et certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du judo jujitsu datant de moins d'un an),
- **La FFJDA convoque l'intéressé et en informe la ligue. Le stagiaire s'engage à participer à la totalité du stage.**

→ Comment s'inscrire ? La fiche d'inscription et l'ensemble des renseignements sont sur le site de la FFJDA :

<http://www.ffjudo.com/stages-formation>

- ➔ en retournant la fiche d'inscription **au plus tard le 30 avril, délai de rigueur**, par email à l'adresse suivante : formation@ffjudo.com **ET par courrier postal** à l'adresse suivante : FFJDA / secteur formation : 21-25 Avenue de la Porte de Châtillon - 75014 PARIS.
- ➔ accompagnée du règlement selon les modalités suivantes :

Pour les stagiaires hébergés au CREPS :

- le forfait CREPS en pension complète (hébergement et restauration) d'un montant de 300 € est pris en charge par la FFJDA sous réserve de la participation à la totalité du stage
- règlement par chèque des frais pédagogiques d'un montant de 345 € **OU** joindre un document de prise en charge des frais pédagogiques par votre OPCA (**voir fiche « comment financer votre formation »**)
- chèque de caution de 100 € (restitué en fin de stage)
- règlement par chèque de 38 € (dîner et nuitée) en cas d'arrivée anticipée **la veille de l'ouverture du stage (à partir de 18h00)**
- les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires

Pour les stagiaires externes :

- règlement par chèque des frais pédagogiques d'un montant de 345 € **OU** joindre un document de prise en charge des frais pédagogiques par votre OPCA (**voir fiche « comment financer votre formation »**)
- possibilité de restauration au CREPS / prix du repas : 15 € (réservation sur place)
- les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires

Pour les partenaires des stagiaires « Préparation au 5ème dan » et « Préparation au 6ème dan » :

Seuls les candidats s'inscrivant au stage « Préparation au 5ème dan » et « Préparation au 6ème dan » sont autorisés à être accompagnés de leur partenaire. Celui-ci sera inscrit sur ce stage en même temps que le candidat (priorité aux candidats 5ème et 6ème dan et leur partenaire de la session 2016).

Ce dernier doit fournir à l'inscription pour son partenaire :

- un chèque de 300 € (hébergement et restauration)
- un chèque de caution de 100 € (restitué en fin de stage)
- un chèque de 38 € (dîner et nuitée) en cas d'arrivée anticipée

→ **Chèque(s) à l'ordre de la FFJDA. Merci d'indiquer vos nom et prénom au dos du chèque si celui-ci n'est pas à votre nom. Pour information, les chèques seront encaissés fin août.**

La validation de l'inscription est soumise à la réception de ces chèques joints à la fiche